

L'an deux mille vingt et un, le 8 avril à 18h00, le conseil communautaire de l'Agglo Pays d'Issoire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans l'auditorium de l'école de musique de l'Agglo Pays d'Issoire à Issoire (63500), sous la présidence de Monsieur Bertrand BARRAUD, Président.

Objet : Modification de la composition des membres du Syndicat Mixte de l'Eau (SME)

Annexe(s) : liste des délégués de l'Agglo Pays d'Issoire au sein du SME mise à jour

Date de convocation : 2 avril 2021

Date d'affichage du compte-rendu : 14 avril 2021

Secrétaire de séance : SERRA Pierre

Rapporteur : CREGUT François

Nombre de conseillers

En exercice : 120

Présents : 93

- Titulaires : 86

- Suppléants : 7

Absents ayant donné pouvoir : 17

Absents excusés : 10

Votants : 110

PRESENTS AVEC VOIX DELIBERATIVE : (93)

AIGOUY Thierry	DUBESSY Florence	MONTMORY Dominique
	DUBOST Philippe	NICOLLET Michel
PELISSIER Didier (S)	DUTHEIL Nathalie	NUÑEZ-ORTIN Aurélia
	FANJUL José	PAGESSE Pierre
		PELISSIER Patrick
ARNAULT Lionel	FERREIRA Fernando	PELLEGRINELLI Christophe
	FOUCAULT Marie-Françoise	PEREIRA-MAURIAT Christine
BARDY André	MAISONNEUVE Alain (S)	PETELH Sandra
BARRAUD Bertrand	GARNAVAULT Philippe	
BARTHOMEUF Serge	GAUDRIAULT Damien	
BASTIEN Gérard	GILBERT Odile	PRADIER Laurent
	GONTHIER Emmanuel	PRUNIER Jean-Pierre
BERTHELOT Pascal	GOUSSARD Bérengère	PUECH David
BESSEYRE Fabien	GOYON Guy	RAVEL Pierre
BESSON Jean-Louis	GREGOIRE Nathalie	RKINA Mohammed
BCEUF Nicole	GUILLAUME Julien	GOMEZ Jean-Marc (S)
BOURG François	HOSMALIN Marc	ROUX Bernard
	JAFFEUX Ophélie	RYCKEBOER Christian
BRUN Pascale	PAULZE Marie-Hélène (S)	SABATIER Gilles
BRUNEL Séverine		
BRUNETTI Graziella		
CHABAUD Christelle	KINDT Patrick	SCHUMACHER Emilie
CHABRILLAT Frédéric	LABUSSIÈRE Jean-Marc	SERRA Pierre
CHALLET Vincent	LAGARDE Maguy	
SERMAGE André (S)	LAMOUREUX Jean-François	
CHASSANG Jean-Pierre	LAVILLE Philippe	SUTY Lionel
	LE MARREC Laurys	TEZENAS Olivier
	LEGENDRE Denis	THALAUD François
	BEAU-MALLET Catherine (S)	THERME Jacques
CORREIA Emmanuel		THEVENET Emilie
COSTE Yves	LIVET Bertrand	TINET Georges
COSTON David		TOURLONIAS Vincent
COUDUN Valérie	MAHINC Didier	TRILLEAUD Eric
CREGUT François	MALORON Annie	VARISCHETTI Martine
CROZE Yves-Serge		VEZON Christophe
DABERT Jean-Claude	MASSARDIER Marie-Laure	
DENAIVES Catherine	MEALLET Roger-Jean	ZANIN Nathalie
	GUERET Gilles (S)	
DESVIGNES Jean	METEIGNIER Stéphane	
DRUELLE Jean-Claude		

ABSENTS REPRESENTES (SUPPLEANTS) : (7) ANGLARET Sylviane (PELISSIER Didier) ; CHANIMBAUD Lionel (SERMAGE André) ; FRADIN Guy (MAISONNEUVE Alain) ; JAFFEUX Sébastien (PAULZE Marie-Hélène) ; LENEGRE Jean-Louis (BEAU-MALLET Catherine) ; MERLEN Bernard (GUERET Gilles) ; ROCHE Roger (GOMEZ Jean-Marc) ;

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR : (17) ALBARET Christophe à DUBESSY Florence ; BARBET Laurent à BRUN Pascale ; BOISTARD Philippe à GAUDRIAULT Damien ; COLLET Jean-Pierre à TEZENAS Olivier ; COSTON Marie à NICOLLET Michel ; DESCOUTEIX-GENILLIER Juliette à VARISCHETTI Martine ; HERBST Nadine à CHALLET Vincent ; LEROY Véronique à MASSARDIER Marie-Laure ; LLONG Lucie à MEALLET Roger-Jean ; MARIANY Marie-Line à LAMOUREUX Jean-François ; PILLON Stéphane à SERRA Pierre ; POJOLAT Marie à PUECH David ; SAUVANT Jean-Pierre à KINDT Patrick ; SAUX Marie-Pierre à RAVEL Pierre ; SUIDUREAU Carine à PETEILH Sandra ; TREHIN Anne-Marie à LEGENDRE Denis ; WALTER Christian à BŒUF Nicole ;

ABSENTS EXCUSES : (10) ADMIRAT Nadine ; ARCHIMBAUD Guy ; BERNARD Jean-Paul ; BRONNER Ulrich ; CORRE Jean-Marie ; FERRARI Nathalie ; JAMON Marc (voix consultative) ; JEANMOUGIN Isabelle ; LIGNIERE Frédéric ; ROCHETTE Christophe ; SALVINI Luc ;

*

LE RAPPORTEUR DONNE LECTURE DU RAPPORT SUIVANT

Il est indiqué aux membres du conseil communautaire qu'une mise à jour des représentants de la communauté d'agglomération au sein du Syndicat Mixte de l'Eau (SME), est nécessaire suite à la nomination des représentants de la commune d'Esteil.

Lors du conseil communautaire de l'Agglo Pays d'Issoire du 30 juillet 2020, il a été désigné les représentants au sein du SME, puis la liste des représentants a été mise à jour lors du conseil communautaire du 24 septembre 2020.

Règles de représentation

La communauté d'agglomération « Agglo Pays d'Issoire », est représentée par 2 délégué(e)s titulaires représentant par commune membre, soit **144 délégués titulaires**.

Règles électorales

Conformément à l'article L5711-1 du code général des collectivités territoriales, lors de l'élection des représentants des EPCI dotés d'une fiscalité propre au comité du syndicat mixte, le choix de l'organe délibérant peut porter sur l'un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre.

L'élection des représentants de la communauté d'agglomération au sein du comité du syndicat a lieu au scrutin secret uninominal majoritaire à trois tours. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

ENTENDU le rapport de présentation ;

Il est proposé de désigner les représentants de la communauté d'agglomération pour la commune d'Esteil au sein du Syndicat Mixte de l'Eau, comme suit :

COMMUNE	TITULAIRE	NBR DE VOIX	TITULAIRE	NBR DE VOIX
ESTEIL	Prieux Joël	110	Trilleaud Franck	110

*

CADRE REGLEMENTAIRE

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté préfectoral n° 16-02779 en date du 6 décembre 2016 relatif à la création de la communauté d'agglomération « Agglo Pays d'Issoire » ;

VU la délibération n° 2020/01/32 de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 18 février 2020 portant sur la définition des modalités de la dématérialisation des dossiers assemblées ;

VU la délibération n° 2019-06-03 de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 12 décembre 2019 relative aux modalités d'exercice des compétences eau, assainissement et eau pluviale urbaine ;

VU la délibération n° 2020-01-17-AER de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 18 février 2020 relative aux délégations des compétences eaux et assainissement ;

VU la délibération n° 2020/02/01-AJ de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 16 juillet 2020 relative à l'installation du conseil communautaire et à l'élection de Monsieur Bertrand BARRAUD, Président de l'Agglo Pays d'Issoire ;

VU la délibération n° 2020/03/04-11-AJ-AER de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 30 juillet 2020 relative à la désignation des représentants d'API au sein des Syndicats Mixtes Fermés (SMF) compétents en matière d'eau et/ou d'assainissement et notamment le Syndicat Mixte de l'Eau (SME) ;

VU la délibération n° 2020/04/05-AJ de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 24 septembre 2020 relative à la mise à jour de délégués au sein du SICTOM Issoire-Brioude, du Syndicat Mixte de l'Eau et du SIVU Chateaufeu/Coudes/Montpeyroux/Neschers/Parent ;

VU la délibération n° 13/2020 de la commune d'Esteil en date du 9 octobre 2020 relative à la désignation des délégués au sein du Syndicat Mixte de l'Eau (SME) ;

VU la liste des représentants de la communauté d'agglomération au sein du Syndicat Mixte de l'Eau (SME) mise à jour ci-annexée ;

CONSIDÉRANT que pour la commune de Dauzat-sur-Vodable une délégation spéciale a été mise en place par le sous-préfet suite à la démission du maire, du premier adjoint et de quatre élus du conseil municipal de la commune ;

CONSIDÉRANT que dans le cadre de la délégation spéciale mise en place pour la commune de Dauzat-sur-Vodable, le Président de cette délégation ne peut avoir voix délibérative et qu'à ce titre le conseil communautaire de l'Agglo Pays d'Issoire comprend 120 délégués au lieu de 121 initialement ;

CONSIDÉRANT que suite aux changements des représentants de la commune d'Esteil au sein du Syndicat Mixte de l'Eau (SME), il est nécessaire de désigner les délégués représentant la communauté d'agglomération au sein dudit syndicat mixte fermé ;

CONSIDÉRANT les opérations de vote ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE A L'UNANIMITE :

Votants : 110

- Pour : 110
- Contre : 0
- Abstentions : 0

- De valider la désignation des représentants de l'Agglo Pays d'Issoire pour la commune d'Esteil au sein du Syndicat Mixte de l'Eau (SME) et par conséquent valider la liste des représentants de l'Agglo Pays d'Issoire au sein du SME mise à jour et telle qu'elle figure en annexe.

*

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures
Pour copie conforme :
Le Président,
Bertrand BARRAUD



Publié et certifié exécutoire
Issoire, le 09/04/2021

Transmis à la Sous-Préfecture d'Issoire le /04/2021